

Les OMD flingués

Comment les transferts d'armes irresponsables minent les objectifs du Millénaire pour le développement

Les transferts d'armes irresponsables sapent dans de nombreux pays en développement les chances de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce document présente de nouvelles preuves de la façon dont ces événements se déroulent dans différentes parties d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique – en épuisant les ressources des gouvernements ou en alimentant la violence armée et les conflits.

D'une façon ou d'une autre, les transferts d'armes irresponsables sapent les objectifs de développement des gouvernements ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels de leurs citoyens.

Les gouvernements et leurs citoyens ont rapidement besoin d'un *Traité sur le commerce des armes* (TCA) sérieux afin que tous les Etats impliqués dans des transferts d'armes puissent mesurer l'impact de ces derniers sur les OMD et sur le développement durable.

Sommaire

2008 marque le début de la seconde partie de l'agenda dévolu à l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces derniers sont les buts de développement humain fondamentaux sur lesquels les pays en développement et les gouvernement donateurs se sont entendus en 2000. Peu de progrès ont été réalisés. L'Afrique subsaharienne n'atteindra aucun des OMD pour l'échéance de 2015.¹ Ailleurs, d'autres pays n'ont que lentement progressé et nombre d'objectifs significatifs, en particulier ceux qui ont trait à la santé, ne seront pas atteints.²

Les transferts d'armes irresponsables qui alimentent les conflits, la pauvreté et les graves violations des droits de l'Homme en sont une des raisons.

Tous les Etats ont le droit de se défendre. Un TCA ne sera pas un obstacle au droit des Etats à acquérir des armes conventionnelles dans le but de se défendre de manière légitime et de faire respecter la loi selon la législation et les critères internationaux. Des transferts responsables et régulés d'équipement militaire et de sécurité peuvent aider un Etat à établir la sécurité et la stabilité nécessaires à son développement. Des transferts irresponsables peuvent, quant à eux, avoir le résultat inverse.

Pour un très grand nombre des populations les plus pauvres du monde, la guerre ou la violence armée sont un obstacle direct au développement. Sur les trente-quatre pays qui semblent le moins aptes à atteindre les OMD, au moins vingt-deux sont au cœur d'un conflit – ou en émergent.³ D'ici 2010, la moitié des populations les plus pauvres du monde pourraient bien vivre dans des Etats qui font l'expérience de conflits violents ou qui en sont menacés.⁴

Au Burundi par exemple, un pays où les dépenses de santé s'élèvent à 5 dollars par personne, chaque blessure par balle coûte 163 dollars au système de santé. Même depuis le cessez-le-feu de 2006, le traitement de ce type de blessures représente soixante-quinze pour cent des dépenses médicales effectuées pour des lésions dues à des actes de violence.⁵ S'ils sont appelés à avoir quelque impact, les récents engagements pris au Burundi dans le but de sauver l'éducation primaire et la santé infantile en accord avec les OMD devront également s'attaquer au problème de la violence armée.

Même là où il est possible d'atteindre les OMD, des ressources substantielles sont nécessaires. Les pays riches ont promis une aide correspondant à 0,7 pour cent de leur RNB et doivent respecter cette promesse, tandis que les pays pauvres devraient accentuer leur combat contre la pauvreté. Pour atteindre les objectifs, les pays à faibles revenus auraient besoin à eux seuls, annuellement, d'un minimum de 73 milliards de dollars de plus par rapport à ce qui a été investi en 2006.⁶ Des milliards de dollars d'aide supplémentaire devront être apportés par les pays riches et l'efficacité de tels investissements doit être renforcée. Pour atteindre ce but, un contrôle plus sévère des ventes d'armes serait un élément-clé.

Dans les pays en développement, les transferts d'armes irresponsables gonflent les dépenses de la défense et détournent des ressources qui

pourraient être dédiées à l'éducation, à la santé et au développement social. Les pratiques douteuses et irresponsables impliquées dans de nombreuses ventes d'armes augmentent également le risque de corruption et de dépenses excessives qui coûtent des millions de dollars supplémentaires aux pays en développement. L'Afrique du Sud paye en moyenne 530 millions de dollars par an jusqu'en 2011-2012 pour un contrat d'armes qui a déjà mené à des condamnations pour corruption. En même temps, environ 425 millions par an seraient suffisants pour que chacun puisse gratuitement disposer de l'eau dans tout le pays.

Même des pays à revenus moyens, tels que la Turquie, luttent pour atteindre certains des OMD, comme par exemple la réduction de la mortalité infantile. Ceci est dû en partie à la dette importante du pays, qui inclut 15 milliards de dollars en importations d'armes pour la seule période s'étendant de 2000 à 2007.

Ce document offre des exemples provenant de différentes parties du monde et qui montrent comment les transferts d'armes irresponsables:

- alimentent les conflits armés et les autres formes de violence qui minent les économies des Etats et leur aptitude à faire face aux OMD;
- réduisent les fonds gouvernementaux disponibles pour le développement par des achats d'armes inappropriés ou liés à des problèmes de corruption;
- marginalisent et appauvrissent les communautés quand les armes sont utilisées pour commettre des violations des droits de l'Homme qui enfreignent des droits économiques, sociaux et culturels.

Bien qu'il soit crucial de considérer la demande continue en armes et les raisons pour lesquelles des communautés ou des Etats en viennent à la violence armée, des initiatives sérieuses doivent être prises pour convenir de leur approvisionnement et de leur disponibilité. Le contrôle des transferts d'armes doit devenir une part fondamentale des efforts de croissance si les pays en développement, et particulièrement ceux qui sont impliqués dans des conflits ou dans des situations d'après-conflit, veulent avoir une chance d'atteindre les OMD et leurs propres objectifs de développement nationaux.

L'utilisation d'armes conventionnelles par les Etats doit respecter les normes internationales comme la *Charte des Nations Unies*, le droit international humanitaire (DIH) et le droit international des droits de l'Homme. Ces engagements concernent également le transfert d'armes conventionnelles.⁷ Néanmoins, le manque de critères et de moyens d'évaluation communs et internationaux fait que la réalisation de ces objectifs se présente de manière très diverse, souvent incohérente et parfois inexistante.

Pour s'attaquer à ce problème, un *Traité sur le commerce des armes* (TCA) sérieux doit être négocié le plus rapidement possible.

Un TCA doit inclure des critères qui permettent d'approuver ou non les demandes d'autorisation de transferts d'armes internationaux et qui examinent quels sont les risques d'impacts négatifs sur le développement durable. Ceux-ci incluent des considérations sur:

- l'impact probable de ces transferts sur les objectifs du développement durable tels qu'ils sont évalués par les Objectifs du Millénaire pour le développement;
- le fait que les transferts en question peuvent être utilisés pour de sérieuses violations de droits économiques, sociaux et culturels;
- le fait que les transferts en question peuvent être utilisés dans le but de provoquer ou d'exacerber des conflits armés en violation avec les engagements des Etats mentionnés dans la charte des Nations Unies et les traités existants;
- la possibilité d'un risque de corruption significatif.

Un TCA devrait inclure un mécanisme permettant d'augmenter la transparence intergouvernementale et publique et la prise de responsabilité dans le transfert international d'armes conventionnelles. Une telle situation permettra de créer la confiance dans la mise en œuvre efficace du traité.

1 Introduction

« La menace continue de conflits risque de renverser le cours du développement dans de nombreuses parties du continent. »

- Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD pour le développement en Afrique, mai 2008⁸

En 2000, 189 gouvernements au total ont accepté huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) quantifiables ayant trait à l'éducation, la santé, la pauvreté extrême, la faim, l'environnement durable et la différence de genre.⁹

Chaque OMD est sapé par la violence armée et le mauvais usage systématique de la force. Ceci est vrai des conséquences directes, telles que les décès dus à la violence armée qui peuvent priver une famille de toute ressource, et des conséquences indirectes lorsque les écoles sont fermées, les unités de santé surchargées ou l'accès à la nourriture et aux marchés impossible.

En Colombie, il n'y a que la moitié des enfants déplacés qui soient inscrits à l'école, et moins de la moitié des adultes déplacés ont terminé l'école primaire.¹⁰ La mortalité adulte, tout comme la mortalité infantile, augmente en moyenne de treize pour cent au cours des conflits armés.¹¹ La mortalité maternelle et la fréquence de maladies telles que le VIH/Sida augmentent également.¹²

Souvent, les conséquences générales d'un conflit ont un impact extrêmement sévère sur les groupes les plus vulnérables, comme les personnes qui nécessitent rapidement des soins médicaux, les enfants en attente d'une éducation et souvent, de façon disproportionnée, les femmes et les jeunes filles. On estime que la guerre civile menée de 1992 à 1997 au Tajikistan a coûté au pays environ sept milliards de dollars¹³. Elle a coûté en fait bien plus si l'on considère l'impact à long terme de cette guerre sur l'éducation et l'égalité des genres. Tandis que l'éducation des garçons est restée stable tout au long du conflit, le nombre de filles inscrites a diminué d'année en année à cause des problèmes de sécurité immédiats, mais également parce qu'on se demandait quel intérêt il y avait à éduquer des filles en temps de guerre.¹⁴

En termes économiques, les dépenses en armes sont improductives. Les gains financiers sensés provenir d'emplois et d'innovations technologiques se matérialisent rarement et la recherche a montré qu'en définitive, les dépenses en transferts d'armes effectuées par un gouvernement épuisent les ressources.¹⁵ A son tour, cette situation présente le danger de remettre en question l'organisation efficace de l'aide et l'effacement de la dette.

Des transferts responsables et régulés d'équipement militaire et d'équipement de sécurité peuvent aider un Etat à faire face, de manière légitime, à ses besoins de défense et à ses exigences en matière d'armée et de police. De cette manière, la sécurité et la stabilité nécessaires au développement ont une chance d'être instaurées, alors que des transferts irréfléchis peuvent avoir l'effet inverse.

L'encadré 1 montre de quelle manière les transferts d'armes irresponsables peuvent miner les OMD et quelles sortes d'influences ils peuvent avoir. Ces types d'impacts négatifs pourraient être réduits grâce à un TCA bien pensé.

Ensuite, le chapitre 2 examine la contribution des transferts d'armes à la violence armée et le rôle du contrôle des armes dans l'amélioration de la sécurité, que ce soit dans les domaines de l'éducation ou de la santé.

Le chapitre 3 s'intéresse à la façon dont les dépenses en transferts d'armes peuvent miner les OMD quand les processus d'acquisition de matériel militaire, le manque de responsabilisation ou la corruption fragilisent des ressources qui auraient pu être consacrées à des dépenses sociales.

Le chapitre 4 examine de quelle façon les transferts d'armes peuvent miner les OMD quand ils mènent à de graves violations des droits de l'Homme, violations qui, à leur tour, sapent les droits économiques, sociaux et culturels. Ce chapitre examine également le nombre croissant de jugements rendus à ce sujet.

Le chapitre 5 souligne comment, dans les limites d'un TCA, une réglementation plus sérieuse peut consolider les engagements pris envers les OMD en renforçant le contrôle des armes, leur utilisation responsable et leur approvisionnement sans préjudice pour la défense et la police nationales.

Encadré 1 – Comment les transferts d’armes irréflechis peuvent saper chaque OMD¹⁶

OMD	Les transferts d’armes qui alimentent les conflits armés sapent les OMD de la façon suivante:	Les transferts d’armes qui mènent à des violations des droits de l’Homme sapent les OMD de la façon suivante:	Le coût des transferts d’armes peuvent saper tous les OMD:
Eradiquer la pauvreté et la faim extrêmes	Perte des moyens d’existence, chômage, déplacement et interruptions des services, du commerce intérieur et des marchés.	Exécutions illégales de résidents fortunés. Les personnes déplacées ont un accès limité à la nourriture, aux marchés, au travail et au commerce.	Les transferts d’armes peuvent détourner des fonds alloués à des dépenses sociales telles que l’éducation et la santé.
Généraliser l’enseignement primaire	Des écoles sont fermées tandis que des professeurs et des élèves sont déplacés. Après quelques temps, une mauvaise évaluation des bienfaits de l’éducation peut mener des familles à réduire leurs dépenses scolaires – spécialement celles destinées aux jeunes filles.	Déplacement et accès réduit à l’éducation.	Ils peuvent également contribuer à créer un endettement non couvert par l’effacement de la dette et qui réduit donc les ressources des dépenses sociales.
Promouvoir l’égalité entre les genres et responsabiliser les femmes	De plus en plus de foyers dirigés par des femmes, augmentation des violences fondées sur le genre et recrutement de femmes et de jeunes filles dans des groupes armés.	Violences fondées sur le genre ou impact indirect sur les femmes en tant que survivantes et chefs de famille.	Une dépense en transferts d’armes est justifiée: a) si elle sert à faire face à un besoin légitime de sécurité, b) si elle est abordable, et c) si elle n’implique aucune forme de corruption.
Réduire la mortalité infantile	Destruction des facilités médicales destinées aux nouveaux-nés et augmentation de la mortalité infantile due aux maladies et à la malnutrition.	Déplacement empêchant l’accès aux soins de santé et aux services médicaux.	
Améliorer la santé maternelle	Destruction de l’infrastructure sanitaire et unités médicales surchargées détournant des fonds alloués à d’autres domaines.	Déplacements réduisant l’accès aux soins néonataux ou aux sages-femmes.	
Combattre le HIV/SIDA, la malaria et les autres affections.	Services de santé et systèmes sanitaires détruits ou perturbés et augmentation des violences sexuelles et de la prostitution.	Les violences sexuelles augmentent le nombre de maladies sexuellement transmissibles. Chez les personnes déplacées, de nombreuses maladies ne sont	

		pas soignées.
Garantir un environnement durable	Migration urbaine accélérée, destruction du système sanitaire et des équipements nécessaires à la fourniture de l'eau potable, sur-exploitation des ressources et déforestation.	Durant les conflits, les ressources naturelles peuvent être exploitées dans le but d'acheter des armes. Les personnes déplacées peuvent être la cause d'une consommation excessive de ressources telles que le bois ou l'eau.

2 Violence armée et développement: deux cas contraires

Les conflits armés et les autres formes de violence sont un lourd fardeau pour le développement. Les estimations les plus basses suggèrent que 46.000 personnes sont tuées chaque année au cours d'affrontements directs¹⁷ et qu'un nombre de personnes équivalant à plusieurs fois ce chiffre sont tuées de façon indirecte par les maladies et la malnutrition, même après la fin officielle des combats.

Entre 1998 et 2006, en République démocratique du Congo (RDC), quatre-vingt-dix pour cent des décès (4,8 millions) apparus au cours des conflits et dans la période ultérieure étaient dus à des maladies infectieuses évitables, à la malnutrition et à des conditions néonatales ou liées à une grossesse apparaissant dans un environnement pauvre en ressources. Ce chiffre inclut les 2,1 millions de décès survenus après la fin officielle de la guerre en décembre 2002.¹⁸

Les transferts d'armes en eux-mêmes ne sont pas la *cause* des conflits armés. Néanmoins, de nombreuses recherches¹⁹ montrent comment la disponibilité des armes conventionnelles et des munitions ainsi que leur accès peuvent aggraver, intensifier et prolonger la violence armée.²⁰

Cette section passe en revue deux exemples: l'un est négatif et montre comment la violence armée a miné le développement, l'autre est positif et expose comment un meilleur contrôle des armes y a contribué.

Encadré 2 – Le Burundi

Le Burundi a connu une longue guerre civile qui a débuté en 1993 et au cours de laquelle 300.000 personnes ont été tuées et au moins un million déplacées, avant qu'un cessez-le-feu soit finalement signé en 2006.²¹ Une recherche conduite en 2007 par Oxfam, IANSA et Saferworld a établi que le coût total du conflit s'élevait à 5,7 milliards de dollars.²²

En 2008, la violence armée – criminelle et politique – continue et au moins 100.000 armes légères circulent toujours de manière illégale.²³ Puisque le Burundi ne produit pas d'armes, elles y ont toutes été amenées à un certain moment. En 1990 et en 1994-1999, en accord avec une politique de défense civile, les forces armées ont distribué des armes à des conseils locaux qui en firent bénéficier la population. Le *Conseil national pour la défense de la démocratie* (CNDD) et le *Front national de libération* (FNL), des groupes rebelles, distribuèrent également des armes aux populations qui étaient sous leur contrôle. Celles-ci comprenaient les milices Mai-Mai de la RDC et les anciennes forces armées du Rwanda. Le gouvernement du Burundi accusa les armées de Tanzanie et de la RDC de procurer des armes aux groupes rebelles.²⁴ Les provinces de Makamba, Ruyigi et Bururi reçurent de grandes quantités d'armes en provenance de Tanzanie, envoyées par voie de terre ou par bateau sur le lac Tanganyika, en raison du faible contrôle qu'exerce le gouvernement dans ces régions, d'officiels des douanes corrompus et d'une complicité généralisée.²⁵

Impact sur les OMD

Les régions de Bujumbura, Bubanza et Cibitoke qui bordent la RDC, ont vu leurs écoles et leurs facilités médicales détruites, et des milliers d'enfants en âge d'aller à l'école ont été forcés de se battre comme enfants soldats ou se sont enfuis avec leurs familles. Selon le rapport de 2006 du Ministre de l'éducation du Burundi, 10.000 enfants ont été forcés de quitter l'école dans les régions où le FNL était actif. Des associations de défense des droits de l'Homme signalent également le recrutement d'enfants soldats par le FNL dans quatre provinces.²⁶

Les statistiques de santé du Burundi sont parmi les plus mauvaises du monde. Plus d'un enfant sur cent et d'une future mère sur deux cents meurent au cours de l'accouchement.²⁷ Un facteur significatif a été la destruction de pratiquement tous les services de santé durant la guerre et la violence armée continuelle ne cesse de fragiliser le peu de ce qui reste de l'infrastructure médicale. Depuis le cessez-le-feu de 2006, soixante-quinze pour cent des dépenses faites pour le traitement de blessures dues à des violences l'ont été pour des blessures par balle. En moyenne, chaque blessure par arme à feu coûte 163 dollars²⁸ au système de santé dans un pays où les dépenses dans ce domaine ne s'élèvent qu'à 5 dollars par personne et par an.²⁹

Le Burundi ne peut encore atteindre aucun des OMD, mais il s'est récemment engagé à rendre l'enseignement primaire gratuit, tout comme les soins de santé pour les enfants en-dessous de cinq ans et les femmes qui doivent accoucher.³⁰ Cette décision offre quelques perspectives d'amélioration, mais ces engagements ne prendront effet que si le Burundi arrive à réduire le niveau de la violence armée et à empêcher un retour de la guerre.

La situation du Burundi n'a rien d'unique. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'impact dévastateur que la violence armée – alimentée par la disponibilité des armes – peut avoir sur un pays et sur son développement. Vingt-deux des trente-quatre pays qui ont le moins de chance d'atteindre les OMD sont impliqués dans un conflit – ou en sortent.³¹ Et dans les cinq ans qui nous séparent de 2013, on

estime que les pays les plus pauvres du monde ont une chance sur six de connaître une guerre civile.³²

Heureusement, d'autres pays nous montrent qu'avec la mise en place d'un contrôle des armes efficace et d'un soutien international prolongé, le Burundi peut effectivement arriver à vaincre son héritage de pauvreté et de conflit. Le Liberia, depuis 2003, nous donne l'exemple d'un pays qui y réussit peu à peu.

Encadré 3 – Le Liberia

On estime que les combats qui se sont déroulés au Liberia entre 1989 et 2003 ont coûté 250.000 vies et ont forcé plus d'un million de personnes à abandonner leurs foyers et leurs moyens d'existence.³³ Malgré les embargos sur les armes mis en place par les Nations Unies depuis 1992, les armes légères et les munitions utilisées au Liberia venaient principalement d'Asie et d'Europe en passant par le Moyen-Orient et l'Afrique. En 2002-2003, les armes et les munitions produites en Iran auraient été livrées aux rebelles des *Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie* (LURD) en passant par la Guinée. Au cours de l'été 2003, elles furent utilisées dans l'offensive menée par le LURD sur Monrovia, la capitale du Liberia, qui fit plus de 2.000 victimes.³⁴ A une autre occasion, soixante-huit tonnes d'armes et de munitions provenant de la *State Export Company* basée en Ukraine et qui avaient reçu l'autorisation d'être envoyées aux services de sécurité du Burkina Faso furent détournées au profit de Charles Taylor qui était à l'époque président du Liberia.³⁵ Ces armes furent échangées contre du bois provenant de compagnies forestières libériennes impliquées dans le trafic d'armes et des sanctions furent prises contre les exportations de bois en provenance de ce pays.

Améliorer la sécurité?

Depuis le cessez-le-feu de 2003 et l'élection de la présidente Ellen Johnson-Sirleaf en 2005, les *Groupes d'experts des Nations Unies* chargés de surveiller le respect de l'embargo sur les armes des NU et les sanctions contre le Liberia n'ont noté aucun trafic d'armes significatif dans le pays. L'embargo actuel des Nations Unies, autorisé en 2006, ne concerne pas les armes et les munitions de l'armée et de la police du Liberia mais impose un marquage strict et une surveillance attentive pour qu'elles ne soient pas utilisées à d'autres fins. Le nombre d'armes à feu en circulation a considérablement diminué grâce à un programme de désarmement et de démobilisation s'étalant sur deux ans, combiné à de nouveaux contrôles renforcés de ces armes sur tout le territoire. Le nombre de vols est toujours en hausse à Monrovia, mais il est significatif que ceux qui impliquent des armes à feu sont en diminution.³⁶

Au Liberia, comme c'est le cas au Burundi, l'héritage des combats signifie que ce pays n'est pas encore en mesure d'atteindre les OMD. Deux enfants sur cent décédant à la naissance, le système de santé est un des pires au monde.³⁷ La réduction de la violence armée, néanmoins, a coïncidé avec des améliorations significatives dans quelques domaines. Le ministère de l'Éducation, par exemple, a mentionné une augmentation de vingt-quatre pour cent des inscriptions dans l'enseignement primaire en ce qui concerne les filles et de dix-huit pour cent pour les garçons.³⁸

Le progrès du Liberia n'est pas encore bien ancré, et l'expérience du Burundi est là pour le rappeler. De plus, la nature fragile des conditions qui font suite à un conflit peut être facilement affectée par la disponibilité des armes. L'ancien commandant des Nations Unies en RDC, le général Patrick Cammaert, a bien saisi la futilité d'un désarmement si on ne contrôle pas en même temps les approvisionnements en armes : « *Vous aviez l'impression que vous étiez en train de nettoyer le sol pendant que le robinet était ouvert* », déclara-t-il au cours d'une conférence de presse organisée par la *Coalition pour le contrôle des armes* en 2007. « *Vous désarmez un groupe, et une semaine plus tard le même groupe a de nouvelles armes et de nouvelles munitions.* »

Entre 1990 et 2005, vingt-trois pays africains ont perdu à eux tous une somme estimée à 284 milliards de dollars suite à des conflits armés alimentés par des transferts de munitions et d'armes, et quatre-vingt-quinze pour cent de celles-ci ne provenaient pas d'Afrique. Entre 1996 et 2005, la RDC a perdu à elle seule dix-huit milliards de dollars.³⁹

3 Dette, corruption et gaspillage

Des transferts d'armes irresponsables peuvent saper les OMD à cause du coût d'opportunité important des ressources utilisées. Tandis que les pays en développement peuvent avoir besoin d'importer des armes pour faire face à des besoins légitimes de défense et de sécurité, des dépenses effectuées *au-delà de ces besoins légitimes* représentent un gaspillage de ressources qui sont souvent très nécessaires au développement social.

Les Etats doivent prendre des mesures pour réaliser progressivement et complètement les droits économiques, sociaux et culturels de leurs citoyens et ils ont le devoir d'accorder la priorité à la réalisation de ce « minimum ». Pourtant, les gouvernements négligent souvent d'allouer en priorité les ressources nécessaires à la réalisation complète de tels droits et favorisent d'autres domaines tels que les dépenses militaires.

Cette section envisage des cas qui couvrent trois risques spécifiques:

- des achats d'armes immodérés augmentent la dette externe non durable du pays;
- la corruption dans l'approvisionnement en armes gaspille une partie importante des ressources du gouvernement;
- des prévisions budgétaires militaires et des processus d'approvisionnement inappropriés – tels que l'inexistence d'une politique de défense qui puisse être débattue publiquement, le peu de contrôle opéré par la société civile et des dépenses militaires qui dépassent le budget – gaspillent une partie importante des fonds gouvernementaux.

A l'inverse de ce qui se passe dans d'autres domaines commerciaux, les transferts d'armes représentent une dépense improductive en termes économiques. Les déclarations selon lesquelles elles créent des emplois et encouragent la technologie sont dans l'ensemble infondées.⁴⁰ La recherche montre que les achats d'armes faisant partie des dépenses militaires diminuent les ressources.⁴¹ Par conséquent, de telles dépenses ne se justifient que si elles rencontrent un besoin légitime de sécurité.

Dettes

Les importations d'armes nécessitent des devises étrangères qui, pour des pays qui ne disposent que d'un marché des changes limité, peuvent nécessiter des crédits qui, à leur tour, augmentent la dette. Dans le passé, les importations d'armes ont contribué de façon significative à la dette des pays en développement, en partie à cause

de prêts irresponsables. En 1994, on estimait qu'un cinquième de la dette du monde en développement était dû à l'achat d'armes.⁴² Plus récemment, l'effacement de la dette de quelques-uns des pays les plus pauvres du monde a libéré des ressources vitales qui peuvent être dépensées pour atteindre les OMD, et les achats d'armes entraînant des dettes non durables se sont réduits, les crédits n'étant plus accordés.

Néanmoins, des dettes dues à l'achat d'armes continuent à être accumulées par un certain nombre de pays, et c'est un risque pour le futur. La Turquie en est un exemple.

Encadré 6 – La Turquie

La Turquie est un pays à revenus moyens qui présente des défis de développement importants, un problème de dette sévère et un passé de crises financières. La dette est une des causes majeures de ces crises et empêche la Turquie d'orienter convenablement ses ressources vers les OMD. En 2007, la dette externe du pays atteignait 247 milliards de dollars, soit une somme légèrement inférieure à la moitié de son PIB. En 2005, le niveau de son service de la dette s'élevait à trente-neuf pour cent des exports de biens et de services et des recettes (par exemple les paiements), ce qui représente la quatrième plus forte proportion au monde.

Au cours des années, les importations d'armes ont formé une grande partie de cette dette accumulée. En 1999, la dette accumulée en importations d'armes par la Turquie depuis 1990 se situait entre 10 et 20% du stock de dette accumulée du pays⁴³, et elle ne cesse d'augmenter. Rien qu'entre 2000 et 2007, les chercheurs du SIPRI (le *Stockholm International Peace and Research Institute*) ont calculé que la dette relative aux armements contractée par la Turquie s'élevait au moins à 7,1 milliards de dollars et qu'elle atteignait plus probablement un montant situé entre 10,5 et 15,8 milliards.⁴⁴

Tandis que la Turquie fait des progrès intéressants dans la direction de certains OMD, il fait face à des défis dans d'autres, comme par exemple la mortalité infantile, et le niveau de la dette limite les financements disponibles pour la santé et l'éducation. Le rapport du gouvernement concernant les OMD daté de 2005 souligne les constatations du *Plan de développement national* selon lequel « la dette domestique grandissante pousse le gouvernement à prendre des mesures d'austérité qui mènent à de nouvelles restrictions dans un budget national déjà restreint. Ces mesures ont un impact négatif sur le financement des politiques qui ont pour but d'améliorer l'aide sociale en général et la redistribution des richesses ainsi que l'élimination de la pauvreté en particulier ».⁴⁵

Occasions de gaspillage

Comme c'est le cas pour toute dépense faite par un gouvernement, sans une gestion financière solide, les dépenses en armes sont inefficaces et peu rentables. Et cette solide gestion financière doit être accompagnée d'une stratégie de sécurité nationale claire fondée sur

une évaluation structurée, et régulièrement réévaluée, des menaces qui pèsent sur le pays.

Malheureusement, de telles mesures ne sont pas courantes. Souvent, la décision d'acheter des armes est faite au travers de structures et de procédures peu soumises à la surveillance civile et régies par des mécanismes peu transparents. Dans le pire des cas, cet état de fait encourage la corruption et un gaspillage des ressources, et dans le meilleur des cas, des dépenses inutiles et l'incapacité de comparer les mérites respectifs d'une dépense en armes et d'autres objectifs du gouvernement. Comme l'affirme un rapport de la Banque Mondiale: « ces pratiques nuisent à la responsabilisation financière et offrent une excuse toute faite pour des activités de recherche de rente ». ⁴⁶

L'Indonésie et le Nigeria en offrent deux exemples.

Encadré 7 – L'Indonésie

Pour progresser dans son développement, l'Indonésie ne peut se permettre de gaspiller des ressources en achats d'armes inconsidérés. Le pays dépense exactement 0,98 pour cent de son produit intérieur brut pour la santé et 1,1 pour cent pour l'éducation (le taux le plus bas de la région). En 2006, l'Indonésie détenait toujours le taux le plus haut de mortalité maternelle de l'Asie du Sud-Est (quinze fois plus qu'en Malaisie) ⁴⁷ et plus de 37 millions de personnes (18 pour cent) vivaient au-dessous du seuil de pauvreté. ⁴⁸

Après la démission du président Suharto en 1998, l'Indonésie s'était engagée dans un plan de réforme politique majeur qui s'attaquait à l'absence de contrôle des forces armées et de leurs dépenses par une autorité civile extérieure. C'est toujours un processus de réforme fondamental mais également une véritable gageure pour le gouvernement.

En 2003, le ministère de la Défense publia son tout premier *Livre Blanc de la Défense*, un pas important vers la transparence; néanmoins, il fut rédigé sans avoir fait l'objet d'un débat public antérieur et reflétait toujours les vues dominantes et les intérêts des forces armées. ⁴⁹ Ce document mentionnait également que le ministère serait seul responsable de l'approvisionnement en matériel militaire et pourtant, la même année, un contrat fut signé sans l'approbation du ministère de la Défense pour acheter à la Russie des avions de combat Sukhoi et des hélicoptères Mi-35 avec des fonds réservés aux catastrophes naturelles. ⁵⁰

La mainmise du ministère de la Défense sur l'approvisionnement en matériel militaire continue d'être questionnée par certaines branches des forces armées. En 2006, le Chef d'état-major de l'armée de l'air déclarait que différents services s'occupaient de l'approvisionnement militaire de manière indépendante, particulièrement en ce qui concerne l'achat des pièces détachées. Il ajoutait en outre que le ministère n'était impliqué que dans les contrats d'armes importants et dans ceux qui impliquaient des facilités de crédit à l'exportation. ⁵¹

Tout ceci a un coût. En 2005, le ministère des Affaires Economiques contesta l'achat d'hélicoptères russes Mi-2 par le ministère de la Défense.

Le contrat concernait plus de dix nouveaux Mi-2 d'une valeur de 11,9 millions de dollars, mais seulement deux hélicoptères d'occasion d'une valeur d'environ 1,6 million de dollars furent livrés.⁵² La perte finale de l'Etat s'éleva à 6,56 milliards de roupies indonésiennes (environ 660.000 dollars).⁵³

L'opacité qui entoure les dépenses militaires se complique encore en raison du fait que, selon un inventaire réalisé en 2006 à la demande du ministère de la Défense, les forces armées indonésiennes contrôlent environ 1.520 entreprises commerciales.⁵⁴ Selon la loi n°3/2002, les dépenses militaires devraient être entièrement financées sur le budget national et en 2004, une nouvelle loi militaire est passée demandant à l'armée de se libérer de tout intérêt commercial pour 2009. Jusque là, il est très difficile de savoir quelles sont les dépenses militaires du pays (officiellement, elles représentent 1,2 pour cent du PIB). Cela signifie que le gouvernement civil ne peut même pas décider du niveau des dépenses militaires et qu'il existe tout un pan de l'économie sur lequel il n'a pas de prise.

Tout comme l'Indonésie, le Nigeria sort d'une longue période au cours de laquelle le gouvernement était dominé par l'armée, les dépenses en armes ne subissant aucun contrôle.

Encadré 8 – Le Nigeria

Même après le retour du Nigeria à la démocratie en 1999, l'absence continue d'une politique de défense nationale unitaire et des processus budgétaires inadéquats ont provoqué des dépenses inconsidérées en armes. D'importantes mesures doivent être prises par le gouvernement pour assainir les budgets militaires s'il veut trouver des fonds supplémentaires pour le développement.

En théorie, le ministère de la Défense (MoD) a beaucoup à dire dans les décisions concernant le budget militaire, mais en réalité la contribution du personnel civil est minime. Les décisions stratégiques concernant l'acquisition de matériel militaire sont prises par le Chef d'état major de la Défense et c'est le plus souvent à la hiérarchie militaire de trancher. Néanmoins, il est des cas où le MoD signe des contrats sans consulter les forces armées. En 2005, l'Air Force a réprouvé la signature d'un contrat d'une valeur de 74,5 millions de dollars pour la remise à neuf, la formation et le support logistique liés aux G.222, les avions de transport militaires du Nigeria, car elle n'avait pas été invitée à participer aux négociations.⁵⁵

Les dépenses d'investissement concernant les principaux marchés d'approvisionnement militaire ne sont pas suffisamment détaillées dans le budget national du Nigeria.⁵⁶ En 2000 et 2001, les budgets nationaux n'incluaient pas les dotations de la défense. Au cours de ces deux années, les allocations militaires eurent lieu après coup, faisant appel à des budgets supplémentaires sur lesquels le public n'eut aucun droit de regard.

Le gouvernement du Nigeria a pris des mesures concernant certaines de ces questions et a ordonné que des enquêtes soient menées sur la corruption qui sévit dans l'armée. En général, toutefois, les dépenses militaires du Nigeria sont peu transparentes et mal contrôlées, créant ainsi un environnement dans lequel il est bien trop facile de gaspiller des

ressources qui pourraient être utilisées pour les OMD. A cause de ce manque de transparence, il est difficile de savoir quelle part exacte du budget national est gaspillée. Une nouvelle implication active du gouvernement et de meilleures normes internationales relatives aux transferts d'armes pourraient faire toute la différence.

Corruption

Transparency International considère le commerce international des armes comme étant l'un des trois types d'activité les plus corrompus au monde. De gros marchés qui n'ont lieu qu'une seule fois peuvent être très importants pour l'exportateur, qui se sent alors poussé à faire tout ce qu'il peut pour les obtenir, allant jusqu'à offrir des récompenses personnelles aux preneurs de décision. De nombreux marchés sont complexes et taillés sur mesure, ce qui fait que les prix sont difficiles à comparer et que les pots-de-vin disparaissent dans le prix global.

Le secret, dans l'intérêt de la « *sécurité nationale* », et une mauvaise gouvernance rendent la chose encore plus facile. Le résultat n'est pas seulement un gaspillage des ressources du gouvernement, mais également une distorsion des priorités financières qui sont alors réorientées vers des domaines tels que les gros marchés en armes où des individus corrompus peuvent obtenir un avantage maximal. D'une façon ou d'une autre, cette situation peut mener à un amoindrissement des ressources du gouvernement disponibles pour le développement.

Une transaction bien particulière impliquant l'Afrique du Sud et un certain nombre de sociétés européennes donne un exemple de ce qui peut mal tourner.

Encadré 9 – L'Afrique du Sud

Des allégations de corruption, nombreuses et persistantes, ont entouré une série de contrats originellement signés en 1999 entre l'Afrique du Sud et un certain nombre de fabricants d'armes européens importants. Ces contrats concernaient des frégates, des sous-marins, des hélicoptères utilitaires ainsi que des avions de combat et d'entraînement pour un coût espéré de 47,4 milliards de rands au total (6,3 milliards de dollars) au moment où se feront les derniers paiements, en 2011-2012.

Ces allégations de corruption atteignent les plus hauts niveaux du secteur de la Défense d'Afrique du Sud et impliquent également les fabricants d'armes. Joe Modise, alors ministre de la Défense d'Afrique du Sud et qui mourut en 2001, fut accusé d'être intervenu pour permettre au BAE Hawk d'être choisi en lieu et place de l'offre italienne d'Aermacchi. BAE Systems fit d'ailleurs une donation de 500 millions de livres sterling au *Congrès national africain* (CNA) peu après la conclusion du marché.⁵⁷ Dans un premier temps, Aermacchi avait été mis sous pression afin d'investir dans une société d'Afrique du Sud, Conlog, dont Joe Modise était actionnaire. Bien que BAE ait initialement accepté l'investissement, la compagnie

britannique n'avait pas été retenue.⁵⁸ Au Royaume-Uni, le rôle de BAE dans cette série de marchés reste néanmoins le sujet d'une enquête menée par le *Serious Fraud Office*.

Une autre société, Bell Helicopters, se retira des discussions concernant le contrat des hélicoptères quand elle se rendit compte qu'il lui faudrait investir dans une compagnie partenaire pour augmenter ses chances de succès. Agusta, le soumissionnaire italien qui remporta le marché, accepta l'investissement.

En Afrique du Sud, deux condamnations pour corruption ont été rendues pour ce marché. Les allégations de corruption visaient entre autres le député-président du pays, Jacob Zuma, qui fut inculpé de seize chefs d'accusation pour corruption, racket et blanchiment d'argent. Il fut destitué en septembre 2008.

Bien que l'étendue de la corruption visée par ces marchés ne soit pas encore connue, il semble aujourd'hui évident qu'elle a dû permettre à l'Afrique du Sud d'obtenir un marché global d'armes bien plus modernes et bien plus chères qu'il n'était nécessaire, au détriment de dépenses pour le développement social et les OMD.

Le progrès de l'Afrique du Sud dans la direction des OMD est lent et, dans certains cas, évolue même en sens inverse. Selon les statistiques les plus récentes, les données chiffrées concernant les enfants d'un poids insuffisant, la mortalité infantile et l'accès à de meilleures conditions sanitaires sont de plus en plus insatisfaisantes depuis 1990.⁵⁹ Ce marché d'armes continue de coûter à l'Afrique du Sud 4 milliards de rands (530 millions de dollars) par an en moyenne alors que corriger le manque d'infrastructures scolaires coûterait 3 milliards de rands (398 millions de dollars) par an pendant dix ans et que combler les arriérés correspondant à la fourniture gratuite des services d'eau coûterait 3,2 milliards de rands (425 millions de dollars) par an également.⁶⁰

Cet exemple pose également la question de la responsabilité des gouvernements exportateurs dans la lutte contre la corruption au cours des transferts d'armes. *Transparence International*, dans son rapport d'activité de 2008 sur la *Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption* de 2007 a vivement critiqué le gouvernement du Royaume-Uni pour n'avoir poursuivi aucune société du royaume pour corruption d'officiels étrangers. De nombreux autres membres de l'OCDE, dont le Japon et le Canada, furent également accusés d'être à la traîne dans leur implémentation de la convention – bien que la France, l'Allemagne et les Etats-Unis aient renforcé leurs mesures coercitives. Le gouvernement du Royaume-Uni fut également critiqué par l'OCDE pour avoir fait annuler une enquête du *Serious Fraud Office* (le *Bureau des fraudes graves*) sur les ventes d'armes de BAE Systems à l'Arabie Saoudite.⁶¹

En même temps, les gouvernements importateurs ont une lourde responsabilité dans la prévention de la corruption qui atteint les transferts d'armes. L'Inde, par exemple, a pris des décisions majeures

en vue d'éliminer la corruption dans ses processus d'acquisition d'armes.

Encadré 10 – L'Inde

De 2000 à 2007, l'Inde était le deuxième importateur d'armes au monde et représentait 7,5 pour cent des transferts d'armes importants.⁶² En 2005, le *Bureau central des enquêtes* (CBI) du pays fit ouvrir une instruction concernant quarante-sept marchés d'armes différents qui auraient pu favoriser des actes de corruption. Dans cette enquête figurait un contrat de 269 millions de dollars avec Israel Aircraft Industries (IAI) et Rafael pour sept systèmes de missiles sol-air Barak.⁶³ George Fernandes, ministre de la Défense à l'époque du marché en 2000, Sushil Kamar, amiral en chef de la marine et Jaya Jaitley, président du parti Samata de Fernandes, ont été accusés de recevoir des pots-de-vin. De nombreux agents et marchands d'armes ont également été condamnés pour ce marché ainsi que pour d'autres opérations. D'autres contrats passés avec des compagnies russes, sud-africaines et tchèques firent également l'objet d'enquêtes et de descentes du CBI.⁶⁴

Depuis sa venue au pouvoir en 2004, le gouvernement de l'*Alliance progressiste unie* a cherché à resserrer les procédures d'acquisition d'armes. A.K. Anthony, le ministre de la Défense, cherche à mettre en vigueur des lois anti-corruption,⁶⁵ des observateurs indépendants ont été engagés pour examiner de près tous les marchés importants qui concernent la défense,⁶⁶ et des « *Pactes d'intégrité* » sont mis en œuvre pour assurer de bonnes pratiques dans les processus d'acquisition d'armes.⁶⁷ Des marchés passés avec des sociétés impliquées dans des affaires de corruption ont été annulés,⁶⁸ tandis que d'autres – notamment un marché de défense aérienne potentiel avec Israël – ont été mis en attente.⁶⁹

De telles actions menées par le gouvernement indien sont cruciales. L'Inde est le deuxième plus gros client en armes au monde et continue cependant à faire l'expérience de niveaux de pauvreté importants. De plus, elle n'est pas encore en mesure d'atteindre les OMD à moins que des changements significatifs n'apparaissent.⁷⁰

Tous les problèmes soulignés dans les exemples de cette section peuvent être résolus. Tout comme l'Inde, quelques autres importateurs et exportateurs prennent des mesures pour éradiquer la corruption et la gestion à la fois désastreuse et irresponsable des acquisitions d'armes. La plus grande partie de ces mesures doivent être prises individuellement par les gouvernements nationaux, mais elles pourraient être renforcées par un *Traité international sur le commerce des armes*.

4 L'impact considérable des violences armées

Le développement, et notamment la réalisation des OMD, ne consiste pas seulement à atteindre des objectifs nationaux mais également à permettre le développement des individus et des communautés. Ce développement comprend leurs droits économiques, sociaux et culturels dans le domaine de la santé, de l'éducation, etc.

Selon le Pacte *international sur les droits économiques, sociaux et culturels* de 1966, chaque Etat partie a l'obligation « de prendre des mesures [...] impliquant le plus de ressources possibles, dans l'intention de permettre progressivement la pleine réalisation de ces droits »⁷¹. Pourtant, tout ceci peut être bouleversé non seulement par l'impact national des conflits armés ou le gaspillage et la corruption que nous avons examinés dans les chapitres 2 et 3, mais également par les violations des droits de l'Homme quand elles ont des retombées bien plus considérables que la violence immédiate ou le déplacement. Quand les armes sont utilisées pour tuer, mutiler ou menacer, elles peuvent saper les perspectives de développement de communautés entières. Par conséquent, ce n'est pas une coïncidence si de nombreux pays très éloignés de la réalisation des OMD sont également ceux où les violations des droits de l'Homme sont les plus manifestes.⁷²

L'impact considérable des violations des droits de l'Homme est de plus en plus reconnu dans les jugements internationaux. Ce chapitre nous en donne deux exemples impliquant des armes qui furent achetées à l'étranger ou dont la licence provenait de l'extérieur.

Encadré 4 – La Colombie

Les quatre millions de personnes déplacées de Colombie⁷³ ont fui la guérilla, la violence étatique et celle des paramilitaires pendant des dizaines d'années de combats. La *Cour inter-américaine des droits de l'Homme* a de nombreuses fois établi un lien direct entre, d'une part, les activités des forces armées colombiennes et des groupes paramilitaires, et d'autre part le déplacement et la perte de terres, de bétail et de possessions endurée par diverses communautés.

En 2006, la Cour jugea des événements qui eurent lieu à Ituango le 11 juin 1996, quand une vingtaine de paramilitaires armés de fusils F15 et d'autres armes à feu tuèrent, enlevèrent et torturèrent des membres de la communauté.⁷⁴ Entre le 22 octobre et le 12 novembre 1997, dans la localité avoisinante d'El Aro, une trentaine de paramilitaires tuèrent quinze personnes. Avant de s'en aller, ils volèrent environ 1.200 têtes de bétail et incendièrent de nombreuses maisons et de nombreux commerces. Suite à ces deux attaques, une part importante de la population dut être déplacée et perdit ses sources de revenus. La Cour découvrit que dans les deux cas, les paramilitaires agirent avec l'assentiment, la permission et le soutien d'officiels de police.

Selon le droit international, les Etats sont responsables des violations des droits de l'Homme importantes commises par les groupes ou les personnes agissant en leur nom ou avec leur consentement. La coopération ou l'aval de l'armée et de la police de l'Etat étant établis, la Cour estima que la Colombie violait un certain nombre de droits inscrits dans la *Convention américaine des droits de l'Homme* et d'autres traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme, et qu'elle était coupable, selon l'expression utilisée dans le jugement, « *d'une violation massive, prolongée et systématique de plusieurs droits fondamentaux de ces populations.* »

En Colombie, les armes à feu telles que celles qui ont été utilisées lors des massacres d'Ituango et d'El Aro passent les frontières clandestinement et font partie d'un marché florissant. Le pays est un gros importateur d'armes: en 2006, l'équivalent de 47 millions de dollars a été importé en « *armes militaires* ». ⁷⁵ La Colombie fabrique également des armes, la plupart du temps sous licence étrangère, comme le fusil d'assaut Galil, en provenance d'Israël. ⁷⁶

Des armes à feu sont également introduites secrètement en Colombie de manière illicite. Des échanges de biens de contrebande entretiennent depuis toujours l'existence d'un marché noir, tandis que les frontières relativement poreuses et peu surveillées rendent plus difficile le contrôle des livraisons d'armes illégales. Dans certains cas, les paramilitaires possèderaient des armes identiques à celles du gouvernement, et on pourrait donc se demander si elles ne proviennent pas de sources officielles. ⁷⁷

Comme on le voit ici, des contrôles bien plus sérieux sont nécessaires pour que les armes ne soit plus détournées vers des utilisateurs illégaux et pour que l'Etat se sente encore plus déterminé à éviter de sérieuses violations des droits de l'Homme telles que celles qui enfreignent les droits économiques, sociaux et culturels. L'exemple suivant suggère que des contrôles bien plus sévères devraient également être mis sur pied pour s'assurer que les armes achetées ou sous licence ne soient pas utilisées à tort par les forces de sécurité gouvernementales elles-mêmes.

Encadré 5 – Le Nigéria

La richesse pétrolière du Nigeria pourrait offrir d'énormes possibilités de développement au pays. Pourtant, jusqu'à présent, les communautés du delta du Niger, d'où la plus grande partie du pétrole est issue, n'en ont pas beaucoup bénéficié. Cette situation a créé des tensions, de l'agitation et de la violence parmi certains groupes de la région. ⁷⁸

Les Ogonis sont un des nombreux peuples indigènes du Delta et vivent de la pêche et de l'agriculture. En 2002, sur base de témoignages rassemblés pendant trois ans et qui démontraient que les forces de sécurité du Niger avaient attaqué, incendié et détruit plusieurs villages et maisons des Ogonis, la *Commission africaine des droits de l'Homme* a établi que le Nigeria avait violé une série de droits socio-économiques inscrits dans la *Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples*, qui comprend le

droit au logement, le droit à la nourriture, le droit à la santé et le droit à un environnement sain.

Le Nigeria n'est pas en lice pour atteindre les OMD relatifs à l'élimination de la pauvreté ou à la mortalité maternelle et infantile,⁷⁹ et les indicateurs de pauvreté dans le delta du Niger sont supérieurs à la moyenne nationale. La Commission conclut que la survie des Ogonis dépendait de leurs terres et de leurs fermes et qu'elles avaient été détruites avec l'implication directe du gouvernement qui avait donné aux forces de sécurité armées la permission d'organiser des massacres à grande échelle.⁸⁰

Les armes utilisées par les forces de sécurité nigériennes proviennent de l'étranger ou sont manufacturées à la fabrique d'armes Dicon à Kaduna, généralement sous licence européenne, russe ou chinoise.⁸¹

Le développement national n'est pas une abstraction. C'est la combinaison du développement de millions d'individus et de communautés. Comme le montrent ces deux exemples, cet état de fait peut être miné par l'usage des armes contre certains groupes, ou dans certaines contrées, même dans des pays où les autres régions connaissent relativement peu de violence armée.

5 Conclusion et recommandations

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement nécessitera une action concertée de tous les Etats et la première étape sera de s'attaquer à la généralisation de la violence armée et au gaspillage impliqués dans les approvisionnements en armes irresponsables et inappropriés.

Il y a beaucoup à faire pour réduire la violence armée et la pauvreté qui lui est souvent sous-jacente. Empêcher la prolifération et le mauvais usage des armes conventionnelles est une question qui présente de nombreux aspects et qui demande une série de mesures qui concernent à la fois la fourniture et la demande en armes.⁸² Avant tout, il faut s'accorder sur des réglementations qui visent d'une façon détaillée le commerce international des armes afin d'empêcher les transferts irresponsables qui minent le développement.

Actuellement, les Etats qui chaque année autorisent le transfert de milliards de dollars en armes sont également ceux qui sont impliqués dans une collaboration sans précédent pour atteindre les OMD. C'est dans l'intérêt de chaque Etat d'assurer que les transferts d'armes internationaux ne sapent pas ces efforts.

Au niveau international: la question de l'approvisionnement

Un *Traité sur le commerce des armes* exhaustif et efficace doit voir le jour le plus rapidement possible pour garantir un commerce des armes plus responsable d'ici 2015 - la date butoir des OMD.

Un TCA doit inclure des critères autorisant ou non une licence pour un transfert d'armes international et doit examiner le risque d'impacts négatifs sur le développement durable en examinant:

- l'impact probable sur les objectifs du développement durable tels qu'ils sont mesurés par les Objectifs du Millénaire pour le développement;
- si le transfert en question comporte le risque de mener à des violations sérieuses de droits économiques, sociaux ou culturels;
- si le transfert en question comporte le risque de provoquer ou d'exacerber des conflits armés à l'encontre des engagements pris par les Etats en vertu de la Charte des Nations Unies et des traités existants;
- s'il comporte le risque d'impliquer des actes de corruption significatifs.

Un TCA devrait inclure un mécanisme qui permette d'augmenter la transparence et la responsabilité intergouvernementales dans les transferts d'armes conventionnelles internationaux, ce qui permettra d'instaurer la confiance dans la mise en œuvre effective du traité partout dans le monde.

Un TCA devrait engager tous les signataires, qu'ils soient importateurs ou exportateurs:

- à travailler à établir des budgets de défense et des processus d'acquisition d'armes vraiment responsables;⁸³
- à proscrire la corruption, enquêter sur les affaires de corruption présumées impliquant des officiels du gouvernement et poursuivre ces derniers;
- à une gestion et une surveillance rigoureuses des réserves;
- à refuser une licence d'exportation au cas où une suspicion de corruption serait fondée;
- à garantir une plus grande transparence dans l'utilisation des agents par les exportateurs d'armes.

Impact sur la réduction de la pauvreté et le développement

Cependant, les gouvernements ne devraient pas *attendre* un TCA. Ils devraient pouvoir déterminer dès maintenant si un nouveau transfert d'armes risque d'avoir un impact négatif sur la réduction de la pauvreté et sur le développement. Cela pourrait se faire en analysant le risque que pose le transfert et en initiant un dialogue entre importateurs et exportateurs.

L'analyse devrait inclure au moins ceci:

1. Une information détaillée devrait être rassemblée pour pouvoir juger du transfert et devrait incorporer les indicateurs suivants:

- économiques: notamment les dépenses publiques prioritaires, les tendances économiques du pays, le niveau de la dette et les montants de l'aide;
- objectifs du Millénaire pour le développement: l'empressement du pays à atteindre les OMD, ainsi que les prévisions budgétaires de son *Plan de développement national*;
- des indicateurs de sécurité humaine: des informations comme le nombre de personnes déplacées de l'intérieur et les taux de criminalité violente;

- genre: des indicateurs sur la prédominance de la violence armée envers les femmes et les politiques mises en place pour aborder la question;
- corruption: ceci pourrait inclure les initiatives prises par les Etats exportateurs et importateurs pour empêcher la corruption.

2. Les gouvernements devraient alors utiliser ensemble cette information dans le dialogue entre importateur et exportateur et pour prendre une décision en ce qui concerne le transfert. Ils devraient considérer:

- si l'importation rencontre légitimement les besoins militaires, sécuritaires ou policiers qui ont été formulés. La décision d'importer répond-elle à un plan de défense public?
- si le processus d'acquisition du matériel a suivi de bons principes de gestion des dépenses publiques incorporant une transparence, une responsabilité, un contrôle civil et un débat public suffisants;
- si le transfert est avantageux économiquement. Il faudrait considérer les coûts des cycles de vie et effectuer des évaluations réalistes des gains qui pourraient provenir des compensations ou des transferts de technologie. Une étude d'abordabilité a-t-elle été réalisée? Le transfert impliquera-t-il un crédit important et mènera-t-il à un remboursement de longue durée?
- si le transfert semble un achat approprié par rapport aux capacités techniques de l'Etat importateur, de ses compétences et de son infrastructure. L'Etat importateur a-t-il été suffisamment informé pour prendre cette décision?

Ces questions aideront l'exportateur et l'importateur à établir si le transfert d'armes conventionnelles ou de munitions aura un impact négatif sur le développement durable et s'il doit par conséquent être autorisé ou non.

Un TCA solide est nécessaire *maintenant* pour réaliser les OMD

Tous les importateurs et exportateurs devraient se poser ces questions maintenant. Toutefois, un TCA solide et détaillé réduirait grandement la possibilité que des armes finissent dans les mains d'utilisateurs irresponsables, sapant ainsi la réduction de la pauvreté et les efforts de développement. Un TCA pourrait vraiment faire la différence dans des pays qui luttent pour atteindre les OMD.

Des critères globaux, acceptés par tous et juridiquement contraignants peuvent soutenir les OMD en renforçant les politiques de sécurité nationales qui permettent de créer des environnements sains et sûrs pour les communautés pauvres et vulnérables.

Dans certains pays, sans un solide TCA, les OMD pourraient ne jamais être atteints.

Notes

¹ United Nations, *Africa and the MDGs 2007 update*, p.1.

[Hhttp://www.un.org/millenniumgoals/docs/MDGafrica07.pdf](http://www.un.org/millenniumgoals/docs/MDGafrica07.pdf)

² Voir United Nations MDG Monitor ([Hwww.mdgmonitor.org](http://www.mdgmonitor.org)), *MDG Progress in Asia and the Pacific 2006*, p.1.

[Hwww.mdgasiapacific.org/files/shared_folder/documents/MDG-Progress2006.pdf](http://www.mdgasiapacific.org/files/shared_folder/documents/MDG-Progress2006.pdf)

³ UN Millennium Project (2005), *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the MDGs*.

⁴ Les calculs du DFID se basent sur les estimations de la Banque Mondiale. Voir *Global Economic Prospects: Economic Implications of Remittances and Migration*, World Bank, Washington (2006) et *Preventing Violent Conflict*, p.1. DFID (2006) [Hwww.dfid.gov.uk/Pubs/files/preventing-conflict.pdf](http://www.dfid.gov.uk/Pubs/files/preventing-conflict.pdf)

⁵ Données recueillies au cours d'entretiens menés par Charles Nasibu avec des professionnels de la santé dans huit hôpitaux et cinq cliniques du Burundi de mars à mai 2008.

⁶ UN Millennium Project (2005), *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the MDGs*, p.248.

⁷ Voir *Global Principles for Arms Transfers*,

[Hhttp://www.controlarms.org/en/documents%20and%20files/reports/english-reports/global-principles-for-intl-arms-transfers](http://www.controlarms.org/en/documents%20and%20files/reports/english-reports/global-principles-for-intl-arms-transfers)

⁸ The MDG Africa Steering Group, *Achieving the MDGs in Africa*, mai 2008.

[Hwww.mdgafrica.org/pdf/MDG%20Africa%20Steering%20Group%20Recommendations%20-%20English%20-%20HighRes.pdf](http://www.mdgafrica.org/pdf/MDG%20Africa%20Steering%20Group%20Recommendations%20-%20English%20-%20HighRes.pdf)

⁹ *Millennium Development Goals*, [Hhttp://www.undp.org/mdg/basics.shtml](http://www.undp.org/mdg/basics.shtml)

Oxfam International a publié de nombreux documents au sujet des OMD; pour plus d'information, veuillez vous rendre sur [Hwww.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

¹⁰ IDMC Colombia (octobre 2005) et Human Rights Watch, *Colombia Report October 2005*, p.42; ICRC, *Colombia Annual Report 2007*, p.30-31.

-
- ¹¹ H.A. Ghobarah, P. Huth, et B. Russett (2003), *Civil Wars Kill and Maim People – Long After Shooting Stops*, American Political Science Review, 97.
- A. Hoeffler et M. Reynal-Querol (2003), *Measuring the Costs of Conflict*, Oxford University.
- ¹² Par exemple WHO (2002) et UNAIDS, [Hhttp://www.unaids.org/en/PolicyAndPractice/SecurityHumanitarianResponse/default.asp](http://www.unaids.org/en/PolicyAndPractice/SecurityHumanitarianResponse/default.asp)
- ¹³ *Tajikistan MDG Report 2003*, p.14. [Hwww.untj.org/files/reports/MDGReportEng.pdf](http://www.untj.org/files/reports/MDGReportEng.pdf)
- ¹⁴ P. Justino (2006), *On the Links Between Violent Conflict and Chronic Poverty: How much do we really know?* IDS, juillet 2006, p.6-7.
- ¹⁵ J.P. Dunne (2008), *Does High Spending on Arms Reduce Economic Growth? A Review of Research*, University of the West of England, p.1.
- ¹⁶ The SecDev Group and Small Arms Survey (2008), *Guidance on Armed Violence Reduction and Prevention*, OECD-DAC
- ¹⁷ Moyenne annuelle de 2004 à 2007. Small Arms Survey (2008), *Global Cost of Armed Violence*, Chapitre 1.
- ¹⁸ B. Coghlan et autres (2006), *Mortality in the Democratic Republic of Congo: a nationwide survey*, The Lancet, Vol 367, No 9504. p. 44–51.
- ¹⁹ Voir *Small Arms Survey Year Books 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007*.
- ²⁰ The SecDev Group and Small Arms Survey (2008), *Guidance on Armed Violence Reduction and Prevention*, OECD-DAC p.3
- ²¹ D. Nkurunziza et C. Muura (2005), *Report on Disarmament, Demobilisation, Reintegration of Ex-Combatants in Burundi*, document présenté à la Conférence sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la stabilité en Afrique, Freetown, Sierra Leone, 21 juin 2005.
- ²² *Africa's Missing Billions*, p.10. [Hhttp://www.oxfam.org/en/policy/bp107_africas_missing_billions](http://www.oxfam.org/en/policy/bp107_africas_missing_billions)
- ²³ S. Pezard et N. Florquin (2007), *Small Arms in Burundi: Disarming the Civilian Population in Peacetime*, p.2.
- ²⁴ J. Ntibarikure et C. Nasibu Bilali, N. Florquin, G. Berghezan (2006), *Trafics d'armes: Enquête dans la plaine de la Ruzizi (RDC-Burundi)* GRIP. [Hhttps://www.grip-publications.eu/pub/rapports/rq06-1_ruzizi.pdf](https://www.grip-publications.eu/pub/rapports/rq06-1_ruzizi.pdf); C. Nasibu Bilali (2004), *Qui arme les Mai-Mai?: Enquête sur une situation originale*, GRIP. [Hhttps://www.grip-publications.eu/pub/rapports/rq04-5_mai.pdf](https://www.grip-publications.eu/pub/rapports/rq04-5_mai.pdf)
- ²⁵ C. Nasibu Bilali (2005), *La persistance du trafic d'armes de Tanzanie vers la RDC et le Burundi*, GRIP. [Hhttp://grip.org/bdg/g4571.html](http://grip.org/bdg/g4571.html)
- ²⁶ Voir *2005 Report*, Burundi Human Rights league ITEKA, [Hhttp://www.ligue-iteka.africa-web.org/article.php3?id_article=1193](http://www.ligue-iteka.africa-web.org/article.php3?id_article=1193) ou le rapport 2006 du Ministère de l'éducation du Burundi.

-
- ²⁷ Les chiffres de 2005 et de 2006 proviennent du *WHO Statistical Information System*, [Hwww.who.int/whosis](http://www.who.int/whosis)H
- ²⁸ Pourcentages des coûts médicaux selon les types de blessures (tir par balle, couteaux/lames, explosifs et instruments contondants), calculés en 2007 au Burundi, sur une base moyenne provenant de treize hôpitaux importants.
- ²⁹ Les chiffres de 2005 proviennent du *WHO Statistical Information System*, [Hwww.who.int/whosis](http://www.who.int/whosis)H
- ³⁰ DFID, MDG Burundi, [Hhttp://www.dfid.gov.uk/countries/africa/burundi.asp](http://www.dfid.gov.uk/countries/africa/burundi.asp)H
- ³¹ UN Millennium Project (2005), *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the MDGs*.
- ³² P. Collier (2007), *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What can be Done About it*, Oxford: Oxford University Press, p.32.
- ³³ Nations Unies, *Report of the Secretary-General on Liberia*, S/2003/875, paragraphes 26 et 30, 11 septembre 2003, p.6–7.
- ³⁴ Human Rights Watch (2003), *Weapons Sanctions, Military Supplies, and Human Suffering: Illegal Arms Flows to Liberia and the June–July 2003 Shelling of Monrovia*, document d'information, novembre 2003, p.14-15 et p.19-25.
- ³⁵ Nations Unies, *Report of the Panel of Experts appointed pursuant to Security Council Resolution 1408 (2002) Paragraph 16, concerning Liberia*, annexe à *Letter dated 24 October 2002 from the Chairman of the Security Council Committee established pursuant to resolution 1343 (2001) concerning Liberia addressed to the President of the Security Council*, S/2002/1115, 25 octobre 2002.
- ³⁶ Nations Unies, *Report of the Panel of Experts on Liberia submitted pursuant to Paragraph 5 (e) of Security Council Resolution 1792 (2007) concerning Liberia, Paragraph 60*, annexe à *Letter dated 12 June 2008 from the Chairman of the Security Council Committee established pursuant to resolution 1521 (2003) concerning Liberia addressed to the President of the Security Council*, S/2008/371, 12 juin 2008, p.19.
- ³⁷ Les chiffres de 2006 proviennent du *WHO Statistical Information System*, [Hwww.who.int/whosis](http://www.who.int/whosis)H
- ³⁸ Liberian Ministry of Education (2007), *Liberian Primary Education Recovery Program: Prepared for Fast Track Initiative*, Monrovia, République du Liberia, 30 mars 2007, p.8.
- ³⁹ Oxfam, IANSA, et Saferworld (2007), *Africa's Missing Billions*. [Hwww.oxfam.org](http://www.oxfam.org)H
- ⁴⁰ J. Brauer (2007), *Arms Industries, Arms Trade, and Developing Countries*, Handbook of Defense Economics, Elsevier; J. Brauer et J.P. Dunne (2005), *Arms Trade Offsets and Development*, Discussion Paper 0504, University of the West of England, School of Economics.

-
- ⁴¹ S. Perlo-Freeman et C. Perdomo (2008), *The Developmental Impact of Military Budgeting and Procurement – Implications for an Arms Trade Treaty*, SIPRI.
- ⁴² International Broadcasting Trust (1994), *Bleeding the Poor: Arms versus Development*.
- ⁴³ M. Brzoska (2004), *The economics of arms imports after the end of the cold war*, *Defence and Peace Economics* 15(2): 111-123; Günlük-Senesen, G. (2004), *The role of defence on external indebtedness: an assessment of Turkey*, *Defence and Peace Economics* 15(2): 145-156.
- ⁴⁴ S. Perlo-Freeman et C. Perdomo (2008), *Undermining Development: Arms and the MDGs*, SIPRI. La méthodologie utilisée pour le calcul de ces chiffres provient de la base de données des transferts d'armes du SIPRI et des dépenses en fournitures d'armes du département de la défense turque tels qu'elles ont été communiquées à l'OTAN.
- ⁴⁵ Turkey MDG Report, p.16. [Hhttp://www.undg.org/archive_docs/6161-Turkey_MDG_Report.pdf](http://www.undg.org/archive_docs/6161-Turkey_MDG_Report.pdf)
- ⁴⁶ Banque Mondiale (2003), *Combating Corruption in Indonesia: Enhancing Accountability for Development*, p.vii. [Hhttp://siteresources.worldbank.org/INTINDONESIA/Resources/Publication/03-Publication/Combating+Corruption+in+Indonesia-Oct15.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTINDONESIA/Resources/Publication/03-Publication/Combating+Corruption+in+Indonesia-Oct15.pdf)
- ⁴⁷ United Nations Development Programme Indonesia, *Millenium Development Goals and Indonesia*. [Hhttp://www.undp.or.id/mdg](http://www.undp.or.id/mdg)
- ⁴⁸ United Nations Development Programme Indonesia, *Millenium Development Goals and Indonesia*. [Hhttp://www.undp.or.id/mdg](http://www.undp.or.id/mdg)
- ⁴⁹ K. Anggoro (2007), *The Department of Defence of the Republic of Indonesia – Ineffective civilian control*, dans *Almanac Indonesia 2007 Security Sector Reform*, B. Sukadis (ed.), Lembaga Studi Petahanan dan Studi Strategis Indonesia and The Geneva Centre for the Democratic Control of the Armed Forces (DCAF), August 2007, p.5.
- ⁵⁰ Associated Press, *Indonesian leader to be investigated over jet purchase*, 26 juin 2003, disponible à [Hhttp://www.taipeitimes.com](http://www.taipeitimes.com); A. Perwita (2004), *Security Sector Reform in Indonesia: The case of Indonesia's Defence White Paper 2003*, *Journal of Security Sector Management*, Global Facilitation Network for Security Sector Reform, University of Cranfield, p.5.
- ⁵¹ Tempo Magazine, *Marshall Djoko Suyanto: Why is the TNI being seen as smugglers?*, 25 avril – 1 mai 2006, No. 34/VI.
- ⁵² Jakarta Post, *Arms procurement dogged by markups*, 26 janvier 2008.
- ⁵³ The Coordinating Ministry For Economic Affairs, Republic of Indonesia, *Trade and Investment News*, 19 septembre 2005, p.4. [Hhttp://www.kbrisingapura.com](http://www.kbrisingapura.com)
- ⁵⁴ Human Rights Watch, *Too High a Price: The Human Rights Cost of the Indonesian Military's Economic Activities*, vol. 18 no. 5(C), juin 2008, p.26.

-
- ⁵⁵ S. Adeyemi (2005), *Nigerian Air Force criticises G.222 deal*, Jane's Defence Weekly, 17 août 2005.
- ⁵⁶ Budget Office of the Federation, *Budget Details 2007*, [Hhttp://www.budgetoffice.gov.ng](http://www.budgetoffice.gov.ng)H
- ⁵⁷ Voir A. Feinstein (2007), *After the Party: A personal and political journey inside the ANC*.
- C. McGreal, *Arms deal investigators probe BAE payment to South African*, The Guardian, 6 janvier 2007, [Hhttp://www.guardian.co.uk/world/2007/jan/06/bae.armstrade](http://www.guardian.co.uk/world/2007/jan/06/bae.armstrade)H
- D. Leigh et R. Evans, *BAE files: South Africa*, The Guardian, 7 juin 2007. [Hhttp://www.guardian.co.uk/world/2007/jun/07/bae11](http://www.guardian.co.uk/world/2007/jun/07/bae11)H.
- ⁵⁸ J. Roeber (2005), *Parallel Markets: Corruption in the International Arms Trade*, London: Campaign Against Arms Trade.
- ⁵⁹ South Africa, *Millenium Development Goals Country Report 2005*, [Hhttp://www.undg.org/index.cfm?P=87](http://www.undg.org/index.cfm?P=87)H.
- ⁶⁰ Les prix sont basés sur des estimations de coûts provenant de *South African National Treasury National Expenditure Estimates 2008/09*. Le total équivaut à 6,3 milliards de dollars au taux de change de 2008.
- ⁶¹ OECD (2007), *OECD to Conduct a Further Examination of UK Efforts Against Bribery*. [Hhttp://www.oecd.org/document/12/0,3343,en_2649_201185_38251148_1_1_1,00.html](http://www.oecd.org/document/12/0,3343,en_2649_201185_38251148_1_1_1,00.html)H
- ⁶² Base de données des transferts d'armes du SIPRI.
- ⁶³ R. Bedi, *Delays and anti-corruption red tape dog Indian procurement*, Jane's Defence Weekly, 21 décembre 2005.
- ⁶⁴ Voir par exemple R. Bedi et A. Ben-David, *India's CBI files corruption charges*, Jane's Defence Industry, novembre 2006, p.3; S. Satyanarayanan, *FIR against Fernandes, Jaya, ex-Navy chief*, The Tribune, Chandigarh, 10 octobre 2006.
- ⁶⁵ *India vows to clean up military contractor corruption*, Agence France Presse, 25 octobre 2006. [Hhttp://www.spacewar.com/reports/India_Vows_To_Clean_Up_Military_Contractor_Corruption_999.html](http://www.spacewar.com/reports/India_Vows_To_Clean_Up_Military_Contractor_Corruption_999.html)H.
- ⁶⁶ *Government appoints independent monitors to vet major defence deals*, The Times of India, 10 septembre 2007 [Hhttp://timesofindia.indiatimes.com/articleshow/msid-2355630.cms](http://timesofindia.indiatimes.com/articleshow/msid-2355630.cms)H
- ⁶⁷ Transparency International India, [Hwww.tiindia.in/content.asp?ma=Programs&ta=The%20Integrity%20Pact](http://www.tiindia.in/content.asp?ma=Programs&ta=The%20Integrity%20Pact)H
- ⁶⁸ K. Phasiwe, *Denel bribe row deals blow to SA arms trade*, Business Day, 4 octobre 2005. [Hwww.businessday.co.za/articles/frontpage.aspx?ID=BD4A98377](http://www.businessday.co.za/articles/frontpage.aspx?ID=BD4A98377)H
- ⁶⁹ S. Dikshit, *Barak probe stalls project*, The Hindu, 21 mai 2008. [Hhttp://www.thehindu.com/2008/05/21/stories/2008052160960100.htm](http://www.thehindu.com/2008/05/21/stories/2008052160960100.htm)H

⁷⁰ MDG Monitor, India

[Hhttp://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=IND&cd=356](http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=IND&cd=356)H

⁷¹ *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, article 2. 158 Etats font partie du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

⁷² <http://www.politicalerrorscale.org/> Ces valeurs sont développées au moyen des rapports locaux d'Amnesty International et du Département d'état américain.

⁷³ Security Council Report (2007), *Protection of Civilians in Armed Conflict*, New York: United Nations, p.2.

⁷⁴ Voir Inter-American Court of Human Rights, *Case of the Ituango Massacres. Preliminary Objection, Merits, Reparations and Costs*. Judgment of July 1, 2006. Series C No. 148, para. 210.

⁷⁵ Chiffres en provenance de COMTRADE et cités dans *Blood at the Crossroads*, (2008) Amnesty International, p.17.

⁷⁶ K. Aguirre et J.A. Restrepo (2006), *Amunition Identification and Tracing: Indumil of Colombia*, Latin American Small Arms Watch, juillet 2006.

⁷⁷ K. Aguirre et autres, op. cit., p.8.

⁷⁸ J. Hazen et J. Horner, *Small Arms, Armed Violence and Insecurity in Nigeria: The Niger Delta in perspective*.

⁷⁹ UN MDG Monitor in Nigeria,

[Hhttp://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=NGA&cd=566](http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=NGA&cd=566)H

⁸⁰ Voir *Fifteenth Annual Activity Report of the African Commission on Human and People's Rights 2001-2002*. p 43-44.

www.achpr.org/english/activity_reports/activity_15_en.pdf

⁸¹ *Obsanjo Charges DICON on Arms Production*, This Day (Nigeria), 11 mai 2007.

⁸² Voir par exemple: UNSC Report of the Secretary General on Small Arms (2008) S/2008/258, ou Small Arms Survey (2008), *Global Cost of Armed Violence*.

⁸³ Ceci devrait correspondre à des critères internationaux reconnus au niveau international, tels que les principes de gestion des dépenses publiques (GDP).

© Oxfam International, septembre 2008

Ce document a été rédigé par Katherine Nightingale. Oxfam remercie les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation: Sam Perlo-Freeman, Catalina Perdomo, Paul Holtom, Charles Nasibu, Clare da Silva, Edmund Cairns, et Simon Gray. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Oxfam International est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice.

<p>Oxfam America (Etats-Unis) 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, (Etats-Unis) Tél: +1 617-482-1211 (Toll-free +1 800-77-OXFAM) E-mail: Hinfo@oxfamamerica.orgH Hwww.oxfamamerica.orgH</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél: +852 2520 2525 E-mail: Hinfo@oxfam.org.hkH Hwww.oxfam.org.hkH</p>
<p>Oxfam Australia 132 Leicester St., Carlton, Victoria 3053, Australie Tél: +61 3 9289 9444 E-mail: Henquire@oxfam.org.auH Hwww.oxfam.org.auH</p>	<p>Intermón Oxfam (Espagne) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelone, Espagne Tél: +34 902 330 331 E-mail: Hinfo@intermonoxfam.orgH Hwww.intermonoxfam.orgH</p>
<p>Oxfam-in-Belgium Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles Belgique Tél: +32 2 501 6700 E-mail: Hoxfamsol@oxfamsol.beH Hwww.oxfamsol.beH</p>	<p>Oxfam Ireland Bureau de Dublin, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Irlande Tel: +353 1 635 0422 Bureau de Belfast, 115 North St, Belfast BT1 1ND, Royaume-Uni Tél: +44 28 9023 0220 E-mail: Hcommunications@oxfamireland.orgH Hwww.oxfamireland.orgH</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél: +1 613 237 5236 E-mail: Hinfo@oxfam.caH Hwww.oxfam.caH</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1145, Nouvelle Zélande Tél: +64 9 355 6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: Hoxfam@oxfam.org.nzH Hwww.oxfam.org.nzH</p>
<p>Oxfam France - Agir ici 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tél: +33 1 56 98 24 40 E-mail: Hinfo@oxfamfrance.orgH Hwww.oxfamfrance.orgH</p>	<p>Oxfam Novib (Pays Bas) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, La Haye, Pays Bas Tél: +31 70 342 1621 E-mail: Hinfo@oxfamnovib.nlH Hwww.oxfamnovib.nlH</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Allemagne Tél: +49 30 428 50621 E-mail: Hinfo@oxfam.deH Hwww.oxfam.deH</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tél: +1 514 937 1614 E-mail: Hinfo@oxfam.qc.caH Hwww.oxfam.qc.caH</p>
<p>Oxfam GB Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni Tél: +44 1865 473727 E-mail: Henquiries@oxfam.org.ukH Hwww.oxfam.org.ukH</p>	

Secrétariat d'Oxfam International: Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, Royaume-Uni
Tél: +44 1865 339100. E-mail: Hinformation@oxfaminternational.org. Site Web: Hwww.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer Oxfam International:

E-mail: Hadvocacy@oxfaminternational.org

Washington: 1100 15th St., NW, Suite 600, Washington DC 20005-1759, Etats-Unis

Tél: + 1 202 496 1170

Brussels: Rue Philippe le Bon 15, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél: + 32 2 502 19 41

Geneva: 15 Rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse

Tél: + 41 22 321 2371

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, Etats-Unis

Tél: + 1 212 687 2091

Organisations liées a Oxfam. Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International:

Oxfam Japan Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japon

Tél: +81 3 3834 1556. E-mail: Hinfo@oxfam.jp Site Web: Hwww.oxfam.jp

Oxfam India - 2nd floor, Plot No.1, Community Centre (Sujan Mohinder Hospital), New Delhi, Inde, Tél: +91 (0) 11 4653 8000, fax: +91 (0) 11 4653 8099, email:

Hdelhi@oxfamindia.org, Site Web: Hwww.oxfamindia.org

Bureau de Campagne d'Oxfam International et d'Ucodep Via Masaccio, 6/A 52100

Arezzo, Italia, Tél: +39 0575 907826,

Fax: +39 0575 909819, Email: Hucodep-oi@oxfaminternational.org, Site web:

[Hhttp://www.ucodep.org](http://www.ucodep.org)

Membre observateur d'Oxfam. L'organisation suivante, actuellement membre observateur d'Oxfam International, travaille vers une possible affiliation complète:

Fundación Rostros y Voces (México) Alabama 105, Colonia. Nápoles, Delegacion Benito Juarez, C.P. 03810 Mexique, D.F.

Tél:/Fax: +52 55 687 3002. E-mail: Hcomunicacion@rostrosyvoces.org Site

Web: Hwww.rostrosyvoces.org